

## Diagnostic Urbain Partagé

Ville de Fontenay-aux-Roses



## Atelier - Déplacements

25 avril 2013

## LES DÉPLACEMENTS ET LES TRANSPORTS

Une trame viaire permettant une bonne irrigation et des liaisons adéquates avec les communes environnantes

- Un réseau viaire extra-communal permettant de relier Fontenay-aux-Roses aux autres communes
  - la RD 906 reliant Paris à l'A86
  - la RD 920 reliant Paris à Orléans
- Un réseau secondaire structurant pour la commune
  - la RD63, un axe Nord/Sud
  - un axe Est/Ouest reliant Clamart à Paris et passant par le centre ville
- Un réseau local desservant les différents quartiers de la commune



- Réseau majeur
- Réseau secondaire
- Réseau communal
- Voie ferrée
- Gare



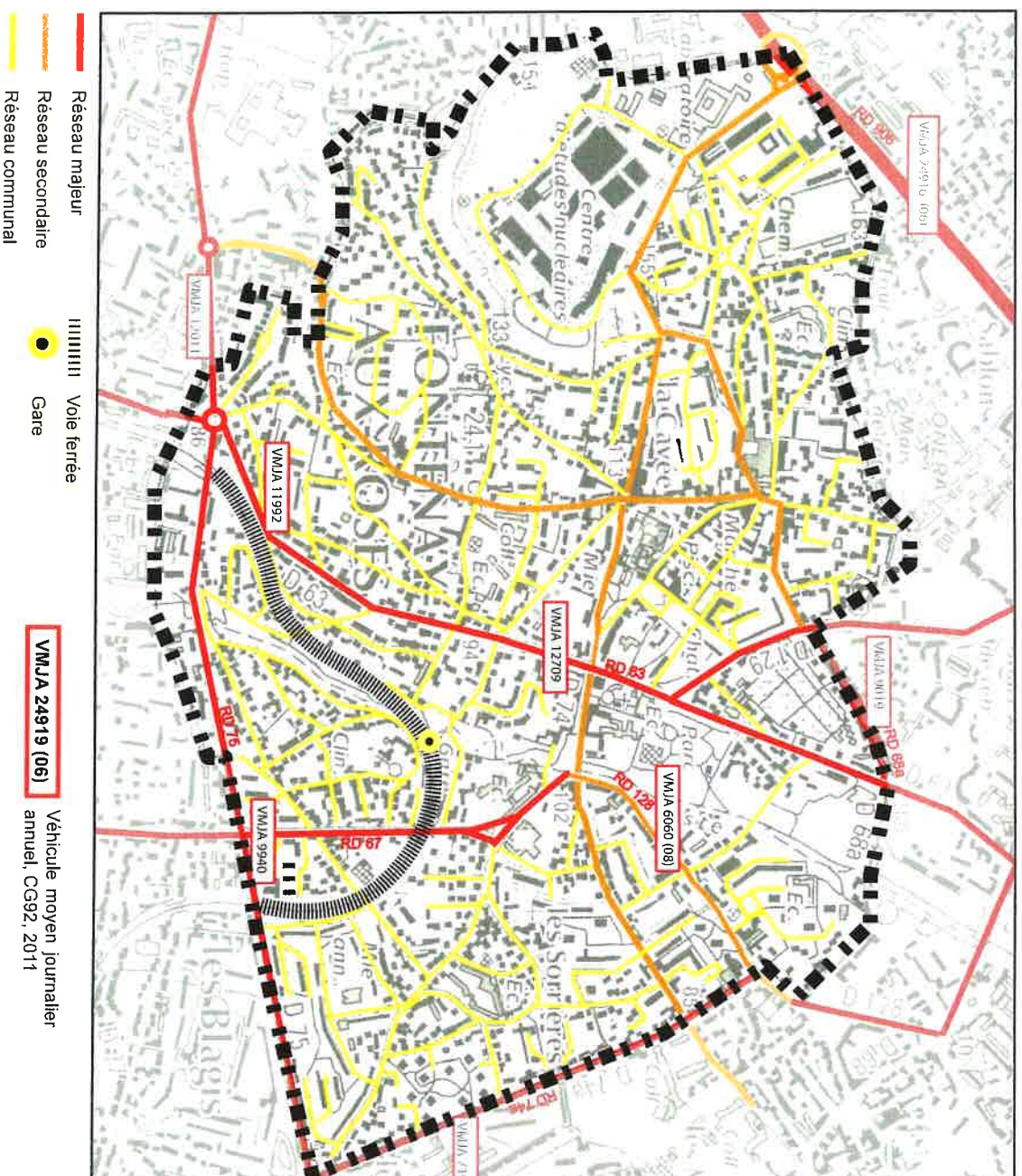
AN Environnement



OPCIPI  
Observatoire  
de la  
Commune  
de Paris  
N° 98701337

Fontenay-aux-Roses

## LES DÉPLACEMENTS ET LES TRANSPORTS



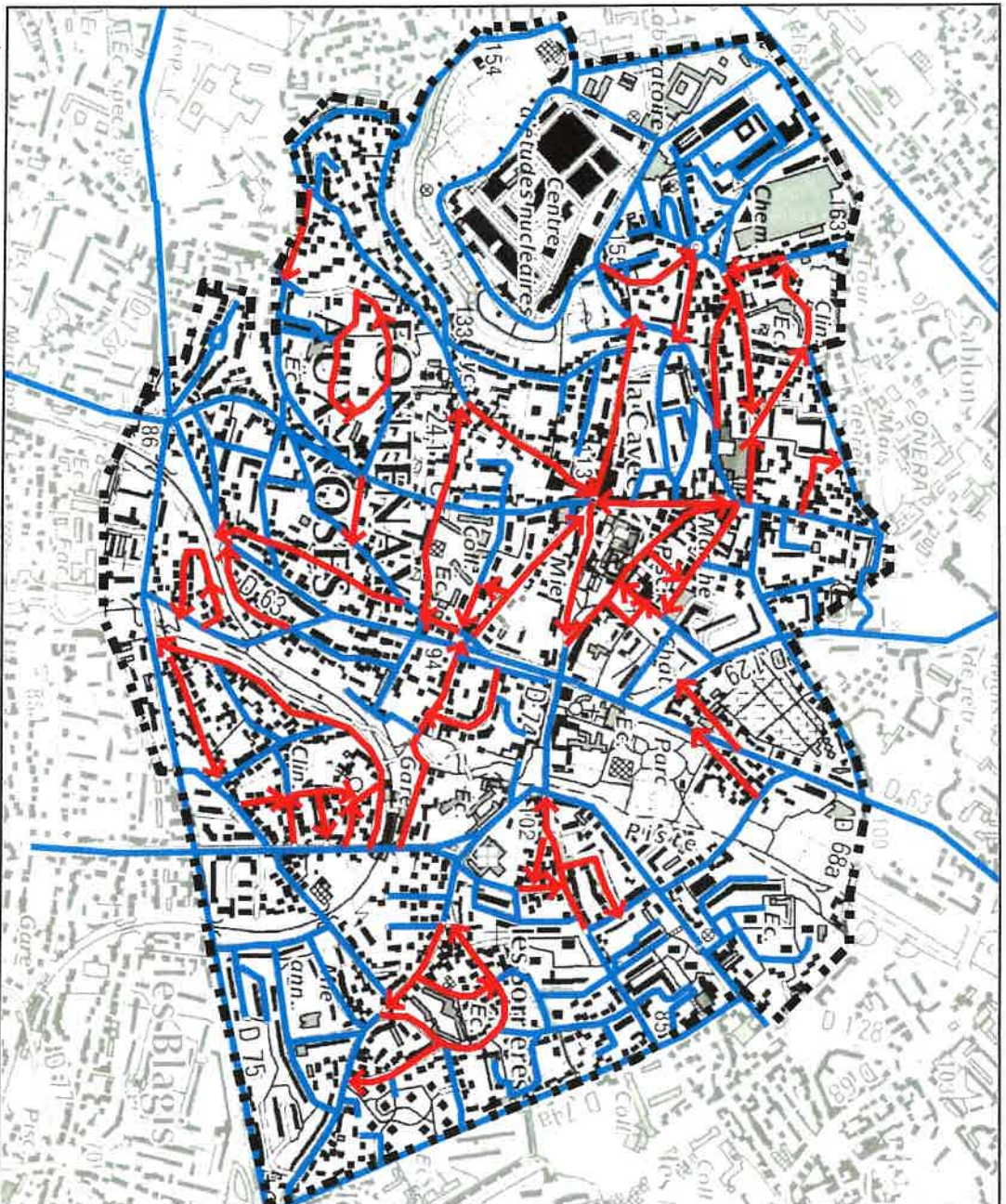
Des axes majeurs traversants relativement sollicités

- Le réseau viaire extra-communal supporte un trafic important
- La RD 906 supporte un trafic moyen journalier de 24 916 véhicules

Des axes structurants au sein de la commune

- La RD 63 supporte un trafic moyen journalier de 12 709 véhicules au nord et de 11 992 véhicules au sud
- La RD 75 supporte un trafic moyen journalier de 9 940 véhicules à l'ouest et de 12 011 véhicules à l'est
- La RD 67 dispose d'un trafic moyen journalier 10 165 véhicules
- La RD 128 dispose du trafic moyen journalier le plus faible de la commune avec près de 6 000 véhicules

## LES DÉPLACEMENTS ET LES TRANSPORTS



- Voie en sens unique
- Voie en double sens

Des circulations maîtrisées

- Un réseau viaire majoritairement à double sens avec une politique de sens unique en centre-ville et aux abords de la gare
- 'Ville 30'
- Une politique de lutte contre le trafic automobile de transit